



PROJETS DE RECHERCHE CONCERTÉE SUR LA SANTÉ

Programme financé conjointement par les IRSC et le CRSNG

Formulaire de notation de l'évaluateur de la lettre d'intention

Systeme de notation :

- Une évaluation structurée selon les critères d'évaluation suivants doit être utilisée lors de l'évaluation de chaque LOI :
 - 1) Résumé de la proposition de recherche - originalité et impact **(40 %)**
Informations trouvées dans cette pièce jointe :
 - 2) Aspects interdisciplinaires de la proposition de recherche **(10 %)**
 - 3) Calendrier, étapes associées, faisabilité **(10 %)**
 - 4) Plan d'application des connaissances et capacité du partenaire d'appliquer les résultats hors du milieu de formation ou du milieu universitaire **(30 %)**
 - 5) Plan de formation **(10 %)**
- Notez chaque critère en utilisant [l'échelle de cotation des IRSC](#) (0.1 - 4.9 dans les intervalles de 0.1). Une feuille de calcul Excel vous sera fournie, ce qui permettra de convertir vos notes en un dernier score pour entrer dans RechercheNet.

Instructions concernant le formulaire d'évaluation :

- Veuillez consulter tous les documents soumis dans la LI au complet lors du pointage.
- Veuillez fournir un court commentaire détaillé pour chaque section.
- Veuillez transmettre aux IRSC toute préoccupation au sujet de l'admissibilité; ne tenez pas compte de ces préoccupations dans votre classement.



Proposition de recherche – Originalité et impact (40 %)

Évaluation du projet de recherche décrit dans le Sommaire de la proposition de recherche. Concentrez-vous sur ce que vous percevez comme l'originalité et les répercussions de la proposition (max. 1428 caractères).

Commentaires :



Collaboration interdisciplinaire (10 %)

Évaluation de la qualité de la collaboration entre les secteurs des SNG et de la santé, et de la nature interdisciplinaire de la recherche et le suivant (max. 924 caractères) :

- Sciences naturelles et génie (SNG)
- Secteurs de la santé -
- Sciences sociales et humaines (le cas échéant)

Commentaires :

Calendrier/Étapes/Faisabilité (10 %)

Le financement de projets de recherche concertée en santé peut s'échelonner sur une période maximale de trois ans pour les projets définis assortis d'étapes bien établies. Évaluation de la faisabilité du projet en-deçà du calendrier proposé (max. 924 caractères).

Commentaires :



Plan d'application des connaissances et pertinence du partenaire (30 %)

(La justification de partenaires non canadiens sera évaluée par le personnel du programme.)

Tenez compte de la pertinence du plan d'application des connaissances et de l'intérêt potentiel des résultats de la recherche. Tenez compte de la capacité du partenaire utilisateur des connaissances/de la technologie à appliquer les résultats du projet à l'extérieur du milieu universitaire et de la recherche. Il est pertinent de tenir compte de l'influence du partenaire en ce qui concerne la création de nouveaux produits, de nouvelles politiques ou pratiques (max. 1428 caractères).

Commentaires :

Plan de formation (10 %)

Évaluation du plan de formation relativement à la création de personnel hautement qualifié en recherche concertée et interdisciplinaire (max. 1008 caractères).

Commentaires :